

# Le carreau marocain continue de pâtir de la hausse des importations

■ L'atonie de l'immobilier aggrave l'état du secteur ■ La capacité de production est de seulement 63 millions de m<sup>2</sup> contre 100 millions auparavant ■ Certains constructeurs se disent satisfaits de la qualité et de la variété de la production étrangère.

L'industrie de la céramique continue de pâtir de la baisse de régime des grands groupes immobiliers ainsi que des importations massives provenant essentiellement de l'Espagne et de l'Italie, mais aussi de la Turquie, de l'Égypte et de certains pays asiatiques. «Depuis 2014, les importations ne cessent de croître. Elles progressent de 12 à 20% chaque année», souligne Mohsine Lazrak, président de l'Association professionnelle de l'industrie de la céramique (APIC). En effet, alors que la capacité de production est tombé de 100 millions de m<sup>2</sup> à 63 millions. En face, les importations atteignent 26 millions de m<sup>2</sup>. Soit une consommation domestique d'un peu moins de 90 millions de m<sup>2</sup>.

Il faut savoir que l'Espagne a subi de plein fouet la démocratisation de la production du carreau dans le monde, et les mesures prises par certains pays de fermer leurs frontières aux importations de ce produit, dont notamment l'Algérie. De son côté, l'Arabie Saoudite a mis en place des

mesures anti-dumping contre l'Espagne qui y écoulait 30% de sa production. De plus, les producteurs espagnols craignent pour le marché des États-Unis dont le gouvernement souhaite imposer des tarifs en dessous desquels les carreaux ne peuvent être importés. Résultat : ils se sont rabattus sur le Maroc.

«Les importations espagnoles ne sont pas un fait nouveau. Toutefois, elles se limitaient à des carreaux qui ne sont pas produits localement ou encore à usage spécifique. Actuellement, toute sorte de carreaux, répondant (ou pas) aux normes marocaines en termes de technicité et de qualité, sont importés à des prix très bas», explique M.Lazrak. Les carreaux se vendent en effet entre 1 et 3 euros auprès des importateurs, soit entre 11 et 33 DH/m<sup>2</sup>. Le prix de revente au client final atteint en moyenne 40 DH, en incluant la marge appliquée par chaque intermédiaire (distributeur, grossiste...). En face, le carreau marocain ne dépasse pas 60 DH/m<sup>2</sup> pour le consommateur final, alors qu'il se ven-



rait à plus de 100 DH/m<sup>2</sup> il y a quelques années.

## Aucun investissement dans le secteur depuis 2013

Dans ce contexte de baisse des prix et de suroffre sur le marché, certains industriels peinent à survivre vu que la rentabilité est affectée et les marges effritées. Même les emplois s'en trouvent menacés puisque les industriels se voient obligés d'optimiser leurs coûts. «D'ailleurs, vu ces conditions, il n'y a eu aucun investissement dans ce secteur depuis 2013. Ce qui est inquiétant puisque cette industrie risque de disparaître», ajoute M.Lazrak.

Cependant, si la profession

clame haut et fort les effets négatifs de ces importations en masse, ce n'est pas le cas de certains professionnels du marché, notamment les constructeurs. Ils sont nombreux à se dire satisfaits de la diversité de l'offre et de la qualité jugée, pour certaines gammes, supérieure à celles des produits marocains. Un professionnel explique : «Nous utilisons généralement des produits importés pour les carreaux grès cérame ou teinté dans la masse. Et pour cause, le carreau étranger est entièrement teinté contrairement au produit local où l'intérieur est fait de terre cuite». Autrement dit, les exigences des utilisateurs priment

sur l'origine du produit. Il en va de même pour les carreaux avec des nuances de couleurs. «Les produits importés sortent des sentiers battus. Il y a des variétés plus attrayantes et moins classiques que celles du pays. D'où notre orientation vers les importateurs», confirme un autre professionnel.

Situation paradoxale. Les industriels se disent menacés, alors qu'ils sont en mesure de répondre à la demande. Ils déplorent en outre le manque de visibilité engendré par le non-respect de l'accord conclu entre les fabricants nationaux et les importateurs consistant à ne plus introduire de la céramique de bas de gamme sur le marché. «Nous sommes en train de convaincre les importateurs à respecter les termes de l'accord signé en présence du ministre du commerce extérieur. Si ces efforts n'aboutissent pas, nous étudierons d'autres possibilités pour tenter de réguler le marché. Cela dit, le gouvernement doit mettre la main à la pâte et prendre les mesures nécessaires pour que cette industrie survive», conclut M.Lazrak ■